

Dans *Germinal*, Zola décrit de manière précise le fonctionnement d'une entreprise capitaliste.

La compagnie des mines de Montsou : les chiffres (1ère partie, chapitre 1)

— Et elle est riche, votre Compagnie ? reprit Étienne.

Le vieux haussa les épaules, puis les laissa retomber, comme accablé sous un écroulement d'écus.

— Ah ! oui, ah ! oui... Pas aussi riche peut-être que sa voisine, la Compagnie d'Anzin. Mais des millions et des millions tout de même. On ne compte plus... Dix-neuf fosses, dont treize pour l'exploitation, le Voreux, la Victoire, Crèvecoeur, Mirou, Saint-Thomas, Madeleine, Feutry-Cantel, d'autres encore, et six pour l'épuisement ou l'aérage, comme Réquillar... Dix mille ouvriers, des concessions qui s'étendent sur soixante-sept communes, une extraction de cinq mille tonnes par jour, un chemin de fer reliant toutes les fosses, et des ateliers, et des fabriques !... Ah ! oui, ah ! oui, il y en a, de l'argent !

[...] Pendant qu'il attelait sa bête, pour redescendre, le charretier ajouta doucement, en s'adressant à elle :

— Faut pas t'habituer à bavarder, fichu paresseux !... Si monsieur Hennebeau savait à quoi tu perds le temps !

Étienne, songeur, regardait la nuit. Il demanda :

— Alors, c'est à monsieur Hennebeau, la mine ?

— Non, expliqua le vieux, monsieur Hennebeau n'est que le directeur général. Il est payé comme nous.

D'un geste, le jeune homme montra l'immensité des ténèbres.

— À qui est-ce donc, tout ça ?

[...] — Hein ? à qui tout ça ?... On n'en sait rien. À des gens.

Et, de la main, il désignait dans l'ombre un point vague, un lieu ignoré et reculé, peuplé de ces gens, pour qui les Maheu tapaient à la veine depuis plus d'un siècle. Sa voix avait pris une sorte de peur religieuse, c'était comme s'il eût parlé d'un tabernacle inaccessible, où se cachait le dieu repu et accroupi, auquel ils donnaient tous leur chair, et qu'ils n'avaient jamais vu.

La compagnie des mines de Montsou : historique (2e partie, chapitre 1)

La fortune des Grégoire, quarante mille francs de rentes environ, était tout entière dans une action des mines de Montsou. Ils en racontaient avec complaisance l'origine, qui partait de la création même de la Compagnie.

Vers le commencement du dernier siècle, un coup de folie s'était déclaré, de Lille à Valenciennes, pour la recherche de la houille. Les succès des concessionnaires, qui devaient plus tard former la Compagnie d'Anzin, avaient exalté toutes les têtes. Dans chaque commune, on sondait le sol ; et les sociétés se créaient, et les concessions poussaient en une nuit. Mais, parmi les entêtés de l'époque, le baron Desrumaux avait certainement laissé la mémoire de l'intelligence la plus héroïque. Pendant quarante années, il s'était débattu sans faiblir, au milieu de continuels obstacles : premières recherches infructueuses, fosses nouvelles abandonnées au bout de longs mois de travail, éboulements qui comblaient les trous, inondations subites qui noyaient les ouvriers, centaines de mille francs jetés dans la terre ; puis, les tracas de l'administration, les paniques des actionnaires, la lutte avec les seigneurs terriens, résolus à ne pas reconnaître les concessions royales, si l'on refusait de traiter d'abord avec eux. Il venait enfin de fonder la société Desrumaux, Fauquenoix et Cie, pour exploiter la concession de Montsou, et les fosses commençaient à donner de faibles bénéfices, lorsque deux concessions voisines, celle de Cougny, appartenant au comte de Cougny, et celle de Joiselle, appartenant à la société Cornille et Jenard, avaient failli l'écraser sous le terrible assaut de leur concurrence. Heureusement, le 25 août 1760, un traité intervenait entre les trois concessions et les réunissait en une seule. La Compagnie des mines de Montsou était créée, telle qu'elle existe encore aujourd'hui. Pour la répartition, on avait divisé, d'après l'éton de la monnaie du temps, la propriété totale en vingt-quatre sous, dont chacun se subdivisait en douze deniers, ce qui faisait deux cent quatre-vingt-huit deniers ; et, comme le denier était de dix mille francs, le capital représentait une somme de près de trois millions. Desrumaux, agonisant, mais vainqueur, avait eu, dans le partage, six sous et trois deniers.

En ces années-là, le baron possédait la Piolaine, d'où dépendaient trois cents hectares, et il avait à son service, comme régisseur, Honoré Grégoire, un garçon de la Picardie, l'arrière-grand-père de Léon Grégoire, père de Cécile. Lors du traité de Montsou, Honoré, qui cachait dans un bas une cinquantaine de mille francs d'économies, céda en tremblant à la foi inébranlable de son maître. Il sortit dix mille livres de beaux écus, il prit un denier, avec la terreur de voler ses enfants de cette somme. Son fils Eugène toucha en effet des dividendes fort minces ; et, comme il s'était mis bourgeois et qu'il avait eu la sottise de manger les quarante autres mille francs de l'héritage paternel dans une association désastreuse, il vécut assez chichement. Mais les intérêts du denier montaient peu à peu, la fortune commença avec Félicien, qui put réaliser un rêve dont son grand-père, l'ancien régisseur, avait bercé son enfance : l'achat de la Piolaine démembrée, qu'il eut comme bien national, pour une somme dérisoire. Cependant, les années qui suivirent furent mauvaises, il fallut attendre le dénouement des catastrophes révolutionnaires, puis la chute sanglante de Napoléon. Et ce fut Léon Grégoire qui bénéficia, dans une progression stupéfiante, du placement timide et inquiet de son bisaïeu. Ces dix pauvres mille francs grossissaient, s'élargissaient, avec la prospérité de la Compagnie. Dès 1820, ils rapportaient cent pour cent, dix mille francs. En 1844, ils en produisaient vingt mille ; en 1850, quarante. Il y avait deux ans enfin, le dividende était monté au chiffre prodigieux de cinquante mille francs : la valeur du denier, côté à la Bourse de Lille un million, avait centuplé en un siècle.

M. Grégoire, auquel on conseillait de vendre, lorsque ce cours d'un million fut atteint, s'y était refusé, de son air souriant et paternel. Six mois plus tard, une crise industrielle éclatait, le denier retombait à six cent mille francs. Mais il souriait toujours, il ne regrettait rien, car les Grégoire avaient maintenant une foi obstinée en leur mine. Ça remonterait, Dieu n'était pas si solide. Puis, à cette croyance religieuse, se mêlait une profonde gratitude pour une valeur, qui, depuis un siècle, nourrissait la famille à ne rien faire. C'était comme une divinité à eux, que leur égoïsme entourait d'un culte, la bienfaitrice du foyer, les berçant dans leur grand lit de paresse, les engrasant à leur table gourmande. De père en fils, cela durait : pourquoi risquer de mécontenter le sort, en doutant de lui ? Et il y avait, au fond de leur fidélité, une terreur superstitieuse, la crainte que le million du denier ne se fût brusquement fondu, s'ils l'avaient réalisé et mis dans un tiroir. Ils le voyaient plus à l'abri dans la terre, d'où un peuple de mineurs, des générations d'affamés l'extraient pour eux, un peu chaque jour, selon leurs besoins.